



Dimanche 15 février – A  
6<sup>e</sup> dimanche du Temps Ordinaire

## « Moi je vous dis... »

« *Eh ben moi je vous dis que...* ». Cette entrée en matière est souvent le début d'une révélation un peu fracassante, ou alors d'une pensée lapidaire qui met fin à une discussion, plutôt une manière de s'imposer... Ce n'est pas là, bien entendu, la motivation du Seigneur dans l'Évangile de ce dimanche. Il s'agit au contraire de se mettre à notre portée, pour que nous entriions plus avant dans l'alliance de Dieu. Il va commenter le décalogue pour lui donner tout son sens et nous permettre de mieux connaître ce que veut Dieu. Ce qui correspond, au fond, à notre plus grand bien. C'est quand même une chance, alors que nous allons, mercredi, entrer en carême, de pouvoir agir avec plus de compréhension et de mieux choisir ce que nous devons faire.

Oui, peut-être que nous pourrions être plus attentifs au fait que c'est vraiment Jésus qui nous parle et qui nous entraîne à avoir un agir comme le sien. Nos actions sont une réponse à ce qu'il fait pour nous dans cette alliance qui a commencé avec la création et qui se prolonge avec la rédemption ; et nous faisons mémoire, le dimanche et à chaque messe, de celle-ci : ainsi, nous pouvons renouveler notre comportement, pas forcément ajouter des choses à faire ou ne pas faire, mais profiter de ces 40 jours pour demander chaque jour à l'Esprit Saint de nous guider, de nous donner sa sagesse pour agir, prier, savoir nous priver, mais en vue de nous rapprocher effectivement du Christ qui nous parle, du Christ qui nous partage sa vie et rend familière sa manière d'être et d'agir - qui nous la fait désirer aussi. C'est vraiment une période de grâce pour partager la vie de Celui qui veut se donner à nous dans le mystère pascal.

P. Gabriel Sampré

**Basilique Notre-Dame du Perpétuel Secours**  
55, bd de Ménilmontant - 75011 Paris  
 01 48 05 94 93  
E-mail : [secretariat@basilique-ndps.fr](mailto:secretariat@basilique-ndps.fr)  
Site : [www.basilique-ndps.fr](http://www.basilique-ndps.fr)



**Horaires des messes :**  
Dimanche : 10h30 et 19h – Lundi : 19h  
Du mardi au samedi : 12h (*sauf vacances scolaires*) et 19h  
**Confessions :** du lundi au vendredi : 18h00-18h45 et 19h30-20h  
Samedi : 10h30-11h45  
**Chapelet :** du lundi au vendredi : 19h30  
Samedi : 11h15 -Dimanche : 17h30

## Annonces paroissiales

### **Dimanche 15 février : 6<sup>e</sup> dimanche du Temps Ordinaire**

*Eveil à la foi au cours de la messe de 10h30*

à 9h15 : caté-dimanche

à 10h30 : Grand'messe paroissiale du jour

à 17h30 : Chapelet

à 18h00 : Adoration eucharistique

à 18h30 : Vêpres

à 19h00 : Messe

**Laudes à 8h30** : du mardi au samedi

**Messe à 12h** : du mardi au samedi, *sauf vacances scolaires*.

**Messe à 19h** : du lundi au samedi (messe anticipée)

**Adoration eucharistique** : du lundi au vendredi à 17h30 et le dimanche à 18h

### ● **Lundi 16 février :**

à 19h30 : chapelet pour les âmes du purgatoire, en union avec le sanctuaire Notre-Dame de Montligeon

### ● **Mardi 17 février : Les sept saints fondateurs de l'ordre des Servites de Marie (Florence, Italie)**

## ENTRÉE EN CARÊME

### ● **Mercredi 18 février : Mercredi des Cendres – Jour de jeûne et d'abstinence**

Messes à 12h00 et 19h00, avec imposition des cendres à chaque messe.

### ● **Jeudi 19 février :**

à 19h15 : réunion du groupe de Prière des Mères dans l'oratoire (entrée par la crypte).

### ● **Vendredi 20 février :**

à 12h30 : chemin de croix

à 17h : chemin de croix

### ● **Samedi 21 février : Saint Pierre Damien, cardinal-évêque d'Ostie, docteur de l'Église**

**à 12h00 : messe solennelle avec orgue, en l'honneur de la Bienheureuse Vierge Marie**

à 19h00 : messe anticipée

### ● **Dimanche 22 février : 1<sup>e</sup> dimanche de Carême**

*Début des conférences de Carême à Notre-Dame (voir détail en dernière page)*

## Offrandes de Carême

Comme chaque année à l'occasion du Carême, chacun d'entre nous est invité à faire une offrande, dans la mesure de ses moyens. Cette année, **Monseigneur Laurent Ulrich, archevêque de Paris**, propose aux parisiens d'apporter leur soutien aux projets suivants :

### 1. Soutenir la formation au service des plus pauvres :

Fondée en 1981, l'association *Aux captifs, La Libération* va à la rencontre des personnes en situation d'exclusion, en particulier celles vivant la rue, la prostitution ou des formes extrêmes de précarité.

Depuis plusieurs années, l'association développe une action de formation et d'accompagnement des paroisses, afin de les soutenir dans leur engagement auprès des plus pauvres : savoir par exemple adopter une posture d'accueil ajustée, respectueuse et durable, et outiller concrètement les communautés chrétiennes confrontées aux réactions parfois imprévisibles de personnes en situation de grande vulnérabilité.

Les offrandes de carême permettront, en lien étroit avec le Diocèse de Paris, de financer ces actions de formation et d'accompagnement, indispensables pour soutenir l'engagement des communautés chrétiennes et favoriser des relations de rencontre, respectueuses, constructives et porteuses d'espérance.

### 2. Soutenir les écoles chrétiennes au Liban.

Depuis 2019, le Liban traverse une crise politique, économique et sociale d'une gravité sans précédent qui a fragilisé le système éducatif et particulièrement les écoles chrétiennes, en entraînant la suspension progressive des subventions publiques à ces établissements. Aujourd'hui, près de 60 % des familles ne sont plus en mesure de régler les frais de scolarité, et un élève sur trois est menacé de déscolarisation. À tout ceci s'ajoute un contexte sécuritaire instable.

**L'Œuvre d'Orient** agit au Liban pour préserver l'accès à une éducation de qualité, ouverte à tous sans distinction d'origine ou de religion.

Soutenir les écoles chrétiennes au Liban, c'est répondre à une urgence humanitaire, mais aussi investir dans l'avenir d'un pays profondément meurtri, où l'éducation demeure un levier essentiel de stabilité, de développement durable et de paix.

### ***Comment participer ?***

Des enveloppes seront à votre disposition dans les présentoirs dans le courant du Carême. Glissez-y votre chèque (ou vos espèces) et déposez l'enveloppe au Secrétariat ou à l'Accueil (chèque à l'ordre de Notre-Dame du Perpétuel Secours). **N'oubliez pas de cocher sur l'enveloppe la case correspondant à votre choix !**

Vous pouvez aussi faire un don par carte bleue à l'accueil.

## Rappel des horaires du Carême

- Le Carême 2026 débutera le **18 février (Mercredi des Cendres)** et se terminera **le soir du 4 avril (Samedi Saint)**.
- Les messes du Mercredi des Cendres seront célébrées aux horaires habituels (12h00 et 19h00), **avec imposition des cendres à chaque messe**.
- A compter du 20 février 2026, le **chemin de croix aura lieu tous les vendredis à 12h30 et à 17h**.
- Les confessions seront possibles aux horaires habituels.
- **De petites catéchèses de 20 mn** environ auront lieu les **dimanches suivants**, après les messes de 10h30 et 19h :
  - 1<sup>e</sup> mars : catéchèse sur le baptême, la confirmation et l'Eucharistie.
  - 8 mars : catéchèse sur le mariage et l'ordination.
  - 15 mars : catéchèse sur le pardon et la réconciliation.

## Conférences de carême de Notre-Dame de Paris

La cathédrale Notre-Dame de Paris vous propose une série de conférences, du dimanche 22 février au dimanche 29 mars 2026. Cette année, les conférences porteront sur la précieuse relique de la Couronne d'épines du Christ (conférences également diffusées en direct sur KTO Télévision et France Culture) :

- Dimanche 22 février à 16h30 : « *Vérité de la Couronne et vérité de Jésus – Histoire et sens de la vénération d'une relique* », par Nicole Bériou, membre de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres.
- Dimanche 1<sup>e</sup> mars à 16h30 : « *Règne de Dieu et royaute des hommes dans la Bible* », par Marie-Laure Durand, Docteure en Théologie.
- Dimanche 8 mars à 16h30 : « *Règne de Dieu et royaute de Jésus dans le Nouveau Testament* », par le Père Eric Morin, Vicaire épiscopal chargé de la formation.
- Dimanche 15 mars à 16h30 : « *La fête du Christ Roi ; histoire, lectionnaire, liturgie* », par le Père Patrick Prétot, moine de l'Abbaye de la Pierre qui Vire, professeur de liturgie et de théologie sacramentaire à l'Institut Supérieur de Liturgie (ICP).
- Dimanche 22 mars à 16h30 : « *La dignité royale des baptisés* », par le Père Marc Rastoin, jésuite, professeur d'Ecriture Sainte aux Facultés Loyola Paris et à l'Institut Biblique Pontifical de Rome.
- Dimanche 29 mars à 16h30 : « *Spiritualité et Politique du Règne* », par le Père François Odinet, prêtre du Diocèse du Havre, normalien, docteur en théologie, enseignant en théologie pratique aux Facultés Loyola Paris.